

Séance ajournée du conseil municipal, le jeudi 15 mai 2025, à 17 h 15, à la salle du conseil

ORDRE DU JOUR

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B. Adoption de l'ordre du jour ;**
- C. Administration :**
 - a) Adoption du règlement numéro 633 décrétant le prolongement de la rue Gauthier ainsi qu'une dépense et un emprunt ;
 - b) Adoption du Règlement numéro 634 modifiant le règlement numéro 626 aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt.
- D. Travaux publics :**
 - a) Soumission fourniture et pose de terre noire et de gazon en plaque ;
 - b) Offre de services professionnels (Laboratoire) ;
 - c) Soumission fourniture et pose de bordure de béton moulée en place ;
 - d) Soumission fourniture et pose de béton bitumineux ;

Levée de la séance

Jeannot Lepage

Directeur général et greffier-trésorier

Municipalité de Sacré-Cœur

JL/md